

Taxe d'apprentissage Mode d'emploi 2026

Société à mission, GEM partage avec ses partenaires un même engagement de responsabilité sociétale et environnementale, rassemblant une communauté d'intérêts qui dépasse largement la dimension économique. En 2026, vous pouvez faire le choix de soutenir GEM.

Combien devez-vous verser en 2026 ?

0,68 %

de votre masse salariale brute 2026 (inchangée) hors Alsace - Moselle

87 %

Quota

Bénéficiaires exclusifs :
les CFA

13 %

**"Barème"
ou solde de la taxe
d'apprentissage**

versés à l'établissement de votre choix exclusivement via la plateforme **Soltéa** (Caisse des dépôts et consignations)

13%

c'est le barème, appelé «solde de la taxe d'apprentissage», qui correspond à 13 % de la T.A. Ces fonds sont destinés à des dépenses libératoires effectuées par l'entreprise.

Quand verser le solde de votre taxe d'apprentissage ?

Dès le **26 mai 2026**, choisissez l'affectation du solde de votre taxe sur la plateforme Soltéa.

GEM est habilitée à recevoir votre versement de taxe d'apprentissage :

► SIRET GEM sur SOLTEA :

81738914100018

► Code UAI :

0382778N

Contact



Thomas Vilcot

Directeur de l'alternance et
des relations entreprises
06 83 85 31 71

thomas.vilcot@grenoble-em.com

Avec la taxe d'apprentissage, engagez-vous à nos côtés !

GEM innove sans cesse dans sa pédagogie pour accompagner ses étudiants, vos équipes et vos enjeux de transformation. En nous affectant votre taxe d'apprentissage, vous :

- ▶ contribuez à accompagner les **profils qui demain**, rejoindront vos équipes,
- ▶ nous aidez à poursuivre ce travail permanent d'**évolution de nos enseignements**,
- ▶ partagez nos **valeurs** et nos 5 principes d'action :



Éthique et intégrité des parties prenantes



Égalité hommes/femmes



Accès à l'éducation pour tous



Paix économique



Lutte contre le réchauffement climatique

Le saviez-vous ?

Vous pouvez valoriser votre soutien à GEM dans votre rapport RSE.



Pour une taxe d'apprentissage utile et engagée : soutenez GEM.

Comment affecter votre taxe d'apprentissage ?

Les évolutions

Depuis 2023, les modalités de collecte du solde de la taxe d'apprentissage ont évoluées. Vous pouvez toujours choisir l'affectation des 13 % de la taxe à l'établissement que vous souhaitez soutenir.

Dès le **26 mai 2026**, connectez-vous sur la plateforme Soltéa.

3 étapes clés :

1 Sur la plateforme Soltéa, je crée mon compte entreprise



2 Grâce au moteur de recherche de la plateforme, je cherche et sélectionne GEM par son numéro de SIRET

3 J'affecte le pourcentage de mon choix à GEM.

Les versements en direct à l'établissement, au titre du solde de la taxe d'apprentissage, (par virement, chèque ou carte bancaire) ne sont plus possibles.



Bourses, fonds d'urgence, recherche, inclusion : connaissez-vous la fondation GEM ?

GEM Alpine Business School

▶ **Campus GEM Grenoble**
12, rue Pierre Séward
38000 Grenoble - France
+33 4 76 70 60 60
info@grenoble-em.com
grenoble-em.com

▶ **Campus GEM Paris**
183 avenue Jean Lolive
93500 Pantin - France

